

**Développement territorial 1+2  
(Spatial planning and development 1+2)**

**Domaine** Ingénierie et Architecture  
**Filière** Géomatique  
**Orientation** Génie de l'environnement (GEN)  
**Mode** Plein temps

**1. Intitulé du module**

**Nom** : Développement territorial 1+2  
(Spatial planning and development 1+2)  
**Code** : DévTer1+2  
**Année académique** : 2017-2018  
**Type de formation** : Bachelor

**Niveau**

- Module de base  
 Module d'approfondissement  
 Module avancé  
 Module spécialisé

**Type**

- Module principal  
 Module lié à un module principal  
 Module complémentaire

**Caractéristique**

- Module obligatoire  
En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant est exclu de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO.

**Organisation temporelle**

Les tables contiennent le nombre de périodes par unité et par type d'enseignement. Les valeurs pour le volume de travail correspondent au nombre d'heures totales à fournir par l'étudiant.

Abréviation	Volume	Unité
DroiCons1	45	Droit de la construction et de l'environnement 1
DroiLégis	45	Droit et législation
EnjInsDT1	45	Enjeux et instruments du développement territorial 1
EnjInsDT2	45	Enjeux et instruments du développement territorial 2

Semestre		E1	S1	S2	E2	S3	S4	E3	S5	S6
DroiCons1	Cours			32						
DroiLégis	Cours		32							
EnjInsDT1	Cours		32							
EnjInsDT2	Cours			32						

## 2. Organisation

Crédits ECTS : 6  
Langue(s) principale(s) d'enseignement : Français

## 3. Prérequis

Avoir validé les modules : Néant  
 Avoir suivi ou suivre en parallèle les modules : Néant  
 Pas de prérequis

## 4. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

Selon descriptifs des fiches d'unités qui composent le module.

## 5. Contenu et formes d'enseignement

### Droit de la construction et de l'environnement 1

Connaissance des mécanismes régissant le droit administratif, les règles du droit de l'aménagement du territoire et le droit de l'environnement, les principes et les instruments prévus par ces droits permettant de résoudre des cas concrets dans ces domaines juridiques.

Forme(s) d'enseignement : Cours

### Droit et législation

Connaissances générales du droit Suisse et connaissances particulières dans le domaine du droit de la vente immobilière.

Forme(s) d'enseignement : Cours

### Enjeux et instruments du développement territorial 1

L'intention de ce cours est de sensibiliser les étudiants aux différentes problématiques territoriales. Pour ce faire, le cours sera scindé en deux parties:

- 1) une première partie basée sur l'historique de l'urbanisation et de la protection de l'environnement afin de comprendre le pourquoi et le comment de la situation actuelle du développement territorial
- 2) la seconde partie présentera une première photo de problématiques liées aux enjeux du territoire tels que le paysage et l'énergie.

Forme(s) d'enseignement : Cours

### Enjeux et instruments du développement territorial 2

Le deuxième volet de ce cours abordé au premier semestre se poursuit par l'approche d'autres problématiques traitées de manière introductive comme par exemple l'aménagement du territoire, la mobilité, la participation publique dans les projets à incidence spatiale, etc. Les étudiants seront également invités par une présentation orale à "vendre" leur projet commencé au semestre précédent.

Forme(s) d'enseignement : Cours

## 6. Modalités d'évaluation et de validation

Seuil de compensation entre unités du module : 3.2

Seuil de répétition du module : 4.5

Le calcul de la note finale de chaque unité est détaillé ci-après. Pour chaque unité, sa pondération est indiquée entre crochets après son nom.

### **Droit de la construction et de l'environnement 1 (DroiCons1) [poids: 45]**

Note finale = moyenne cours x 1

### **Droit et législation (DroiLégis) [poids: 45]**

Note finale = moyenne cours x 1

### **Enjeux et instruments du développement territorial 1 (EnjInsDT1) [poids: 45]**

Note finale = moyenne cours x 1

### **Enjeux et instruments du développement territorial 2 (EnjInsDT2) [poids: 45]**

Note finale = moyenne cours x 1

### **Note finale du module**

La note du module est calculée à partir des notes des différentes unités du module.

**Note finale =** 
$$\frac{45 \times \text{DroiLégis} + 45 \times \text{EnjInsDT2} + 45 \times \text{EnjInsDT1} + 45 \times \text{DroiCons1}}{180}$$

## 7. Modalités de remédiations

Pas de remédiation

Remédiation possible uniquement lors du premier suivi du module

## 8. Remarques

## 9. Bibliographie

**Droit de la construction et de l'environnement 1**

**Droit et législation**

**Enjeux et instruments du développement territorial 1**

**Enjeux et instruments du développement territorial 2**

## 10. Enseignants

**Responsable du module** : Florent Joerin

### Unité

Droit de la construction et de l'environnement 1

Droit et législation

Enjeux et instruments du développement territorial 1

Enjeux et instruments du développement territorial 2

### Responsable

Tristan Pannatier

Charles-Henri de Luze

Denis Leroy

Denis Leroy